



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-dix-huitième session

Rome, 9-10 avril 2003

DISCOURS DE CLÔTURE
DU PRÉSIDENT BÂGE À LA
SOIXANTE-DIX-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais à présent résumer nos délibérations et rappeler brièvement les décisions prises au cours de la présente session.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/78/R.2) et l'état des contributions (document EB 2003/78/R.3). Les Administrateurs ont noté que au 31 mars 2003, le montant global des annonces de contribution, y compris des contributions complémentaires, se chiffrait à l'équivalent de 491 millions de USD, soit 88% du montant cible de 560 millions de USD. En réponse à une question, les Administrateurs ont été informés que plusieurs pays devaient encore annoncer leur contribution à la sixième reconstitution. Compte tenu des apports de ces pays à la précédente reconstitution, nous escomptons atteindre un niveau d'environ 520 millions de USD, ce qui laisserait un écart de quelque 7% seulement, écart qui est normal dans le contexte de négociations de reconstitutions.

À cet égard, il a été rappelé que les États membres disposaient d'une période de six mois - qui prendra fin le 18 août 2003 - pendant laquelle ils peuvent annoncer ou accroître leur contribution à la reconstitution et voir ces annonces prises en compte dans le calcul des voix afférentes à la sixième reconstitution. Les États membres ont également été encouragés à procéder au versement anticipé de leur contribution avant la prise d'effet de la reconstitution, qui aura lieu lorsque le montant des instruments de contribution déposés par les États membres représentera l'équivalent de 50% du total des contributions à la reconstitution.

Le Conseil a également pris connaissance de l'état des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/78/R.4 et additif) et noté que les instruments de contribution déposés, y compris les paiements reçus en espèces et sous forme de billets à ordre au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution, se montaient à 79% du total des annonces de contribution. Le Conseil s'est félicité du récent versement par les États-Unis de l'intégralité de leur contribution à la cinquième reconstitution. Les États membres qui ne se sont pas encore acquittés de leur contribution ont été exhortés à le faire d'ici la fin de l'année, car des retards de paiement contraindraient à réduire le programme de prêts prévu pour 2003.

Le Conseil a ensuite examiné les rapports sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2002 (document EB 2003/78/R.5 et additif) et pour les deux premiers mois de 2003 (document EB 2003/78/R.6). Les Administrateurs ont noté que le produit global des placements en 2002 se montait à 26 millions de USD, ce qui représente un taux de rendement net de 1,26%, chiffre à comparer à la perte globale sur les placements de 43 millions de USD enregistrée en 2001. Il a été en outre constaté que les deux premiers mois de 2003 faisaient apparaître un taux de rendement net positif qui s'est traduit par un produit global des placements de 14 millions de USD.

En conformité avec la nouvelle politique de placement, le Conseil a pris acte du fait qu'à la fin de l'année, le nombre des mandats d'actions avait été réduit à deux, représentant 9,5% de l'ensemble du portefeuille de placements. Il a été en outre noté que la politique de placement serait réexaminée en 2003, du fait qu'elle se rapporte à la sécurité des placements, à la gestion de l'actif et du passif ainsi qu'aux modalités de compte rendu au Conseil d'administration.

Le Conseil a examiné à la présente session les ressources disponibles pour engagement (document EB 2003/78/R.7 et additif) et approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à concurrence de 77,3 millions de USD. Il a noté que, compte tenu des entrées nettes attendues au 1^{er} avril, le recours total au PEA à l'issue de la présente session du Conseil s'établirait à environ 284 millions de USD. Les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction le fait que le montant additionnel utilisé au titre du PEA en 2003 devrait se chiffrer à 90 millions de USD, ce qui est nettement inférieur au niveau de l'année précédente. Cela conforterait la tendance à une réduction du recours au PEA que l'on peut observer en comparant le chiffre de 154 millions de USD requis en 2001 et de 124 millions de USD en 2002.

En ce qui concerne les arriérés, le Conseil a pris connaissance du rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 2003/78/R.9 et additif) et a noté que l'augmentation globale de 10,7 millions de USD enregistrée fin 2002 par rapport à la fin de l'année précédente avait été depuis réduite de 6,5 millions de USD. Les Administrateurs ont constaté qu'un groupe restreint de pays (essentiellement en Afrique, ainsi qu'un pays en Amérique latine) ayant des arriérés de longue date concentrent 77,7% du montant total des impayés et se sont félicités des efforts déployés par le Fonds pour maîtriser la situation. À cet égard, le Conseil a approuvé un plan de règlement des arriérés pour la République démocratique du Congo (document EB 2003/78/R.8). Je saisis cette occasion pour remercier le Gouvernement du Royaume de Belgique du don qu'il a affecté à la réduction des arriérés en cours et qui sera utilisé dans ledit plan de règlement.

Le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour 2002 (document EB 2003/78/R.10) ainsi que la recommandation y relative du Comité d'audit, et décidé de soumettre les états au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa vingt-septième session. L'Administrateur pour la Suisse a demandé que dans la présentation du programme de travail et budget administratif toutes les entrées et dépenses soient encore simplifiées pour en faciliter l'examen.

Le Conseil a ensuite approuvé le tirage en mai 2003 du solde de 39% des contributions à la cinquième reconstitution pour faire face aux décaissements au titre des prêts et dons pour l'année 2003 et autorisé le recours aux avoirs liquides du Fonds pour financer les besoins de décaissement en 2003 non couverts par ce tirage (document EB 2003/78/R.11).

Le Conseil d'administration a entériné le rapport du Comité d'audit (document EB 2003/78/R.12) et, sur la recommandation de ce dernier, a approuvé les honoraires du Commissaire aux comptes ainsi que les directives relatives à l'audit des projets (document EB 2003/78/R.15) avec les modifications proposées par le Comité. Le mandat du Comité arrivant à son terme, les membres sortants du Comité d'audit ont été félicités et chaleureusement remerciés pour le très appréciable travail qu'ils ont accompli ces trois dernières années. Enfin, le Conseil s'est penché sur la nomination



des membres du Comité d'audit (document EB 2003/78/R.13) et a désigné les neuf membres suivants: Autriche, France, Japon et Pays-Bas (liste A), et Algérie et Venezuela (liste B). Parmi les membres du Conseil de la liste C, ont été nommés l'Égypte (sous-liste C1); le Pakistan pour 2003 et la République de Corée pour 2004 et 2005 (sous-liste C2); l'Argentine pour 2003 et le Guatemala pour 2004 et 2005 (sous-liste C3).

Le document sur la politique du FIDA relative aux entreprises rurales (document EB 2003/78/R.14) a été salué par le Conseil qui l'a jugé excellent et a félicité la direction de cette initiative. Le Conseil a souscrit à la stratégie en quatre axes décrite dans le document et souligné l'importance des services financiers pour les petites entreprises et particulièrement pour les femmes. Le rôle de l'accès aux marchés et de l'infrastructure rurale, surtout en ce qui concerne les zones reculées, a été mis en relief, tout comme l'environnement institutionnel favorable, considéré comme l'élément primordial des politiques de développement de la petite entreprise. On a estimé que le document constituait une feuille de route et qu'on poursuivrait le travail afin de mettre en œuvre la politique dans le contexte de l'évolution des stratégies régionales du FIDA.

Les Administrateurs ont accueilli favorablement à la fois le contenu et la qualité du rapport de situation sur le portefeuille de projet (document EB 2003/78/R.16) et formulé l'espoir que les mesures prises par le FIDA en ce qui concerne les audits de projet, le renforcement des capacités dans les pays et les dispositions relatives au S&E auront un impact positif sur la performance future du portefeuille. S'agissant des questions de supervision et du rôle des institutions coopérantes, il a été noté qu'il fallait considérer ces aspects dans le contexte plus large de la concrétisation de l'impact grâce à un appui à l'exécution, lequel est de plus en plus assuré par des dispositifs locaux et des mécanismes régionaux consolidés avec l'aide du FIDA. L'attention du Conseil a été également attirée sur l'évaluation en cours des arrangements de supervision du FIDA, dont on peut attendre les résultats avant la fin de 2003. Les Administrateurs ont marqué un intérêt particulier pour les conclusions dégagées des études de cas sur la gestion des projets qui seront publiées plus tard dans l'année, ainsi que pour le plan d'action relatif à la problématique hommes-femmes dont la mise en œuvre vient d'être lancée. Il a été aussi pris note que les futurs rapports sur le portefeuille contiendraient des informations sur le déroulement de la mise en œuvre de ce plan.

Le Conseil d'administration a pris connaissance du Rapport annuel sur l'évaluation (document EB 2003/78/R.18), qui contient un récapitulatif des activités d'évaluation du FIDA en 2002, un aperçu des principales composantes du rapport annuel relatif aux résultats et à l'impact des opérations du FIDA et un compte rendu des activités du Comité de l'évaluation en 2002. Les Administrateurs se sont félicités à la fois de la qualité du document et des travaux dont il rend compte. Pendant les délibérations, le Président du Comité d'évaluation a évoqué la question d'organiser des visites sur les sites de projet sur le terrain à l'intention des Administrateurs. Il a été assuré au Conseil que la direction non seulement appuyait cette proposition mais était déjà en train d'étudier la meilleure façon de la mettre en œuvre.

Le Conseil a examiné la politique de l'évaluation au FIDA (document EB 2003/78/R.17) établie par le Secrétariat à la demande de la Consultation et a félicité la direction de la promptitude avec laquelle ce document avait été préparé. Il s'est également penché sur le rapport y relatif du Président du Comité de l'évaluation (document EB 2003/78/R.44), en prenant en considération les amendements préconisés par le Comité de l'évaluation. Lors des délibérations, d'autres modifications ont été proposées (document EB 2003/78/C.R.P.1) et le Conseil a approuvé la politique, y compris les amendements examinés. Enfin, le Conseil d'administration est aussi convenu de la nécessité de revoir le règlement interne et le mandat du Comité de l'évaluation, ce dont il a chargé le Comité, étant entendu que celui-ci lui soumettrait ses propositions en décembre 2003.



Le Conseil d'administration a ensuite examiné la candidature de M. Luciano Lavizzari (document EB 2003/78/R.17/Add.1) au poste de Directeur du Bureau de l'évaluation (OE) du FIDA et félicité la direction d'avoir engagé promptement le processus afin d'assurer le passage harmonieux à la nouvelle politique d'évaluation. Prenant en compte la valeur professionnelle dont avait fait preuve M. Lavizzari en qualité de Directeur d'OE et le fait qu'il avait été recruté à ce poste sur concours, le Conseil d'administration a unanimement approuvé sa candidature. M. Lavizzari sera donc nommé par le Président aux fonctions de Directeur d'OE pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} mai 2003.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport du Président du Comité d'évaluation (tel que figurant dans le document EB 2003/78/R.45) sur l'Évaluation externe indépendante du FIDA (document EB 2003/78/R.43). Le Conseil a entériné les arrangements organisationnels, la structure de gouvernance et autres dispositions figurant dans ce rapport. Il a en outre décidé de confier au Directeur d'OE la responsabilité d'établir le cadre de référence détaillé de l'évaluation externe indépendante et de le soumettre au Comité de pilotage pour examen et approbation d'ici la fin de mai 2003.

Le Conseil d'administration est ensuite passé à la nomination des membres du Comité de l'évaluation (document EB 2003/78/R.19) et a désigné les neuf membres suivants: Allemagne, Belgique, Canada, et Suisse (liste A); Indonésie et Nigéria (liste B). Au sein de la liste C, les membres suivants du Conseil ont été nommés: Cameroun (sous-liste C1); Inde (sous-liste C2); et Brésil pour 2003 et 2004 avec le Mexique pour 2005 (sous-liste C3). Le Conseil a exprimé sa profonde gratitude aux membres sortants du Comité pour le dévouement avec lequel ils avaient mené les travaux du Comité et pour l'aide spéciale qu'ils avaient apportée au Conseil en ce qui concerne les questions d'évaluation examinées à la présente session.

Conformément à la nouvelle politique qu'il avait approuvée à sa dernière session, le Comité a pris connaissance des exposés des options et stratégies d'intervention pour le Guatemala (document EB 2003/78/R.20), la Guinée-Bissau (document EB 2003/78/R.21), la Roumanie (document EB 2003/78/R.22), Sri Lanka (document EB 2003/78/R.23) et le Viet Nam (document EB 2003/78/R.24). Il a ensuite approuvé cinq projets et programmes: trois en Afrique, un en Asie et Pacifique, et un en Amérique latine et Caraïbes. En ce qui concerne la proposition de projet relative au Bangladesh, l'Administrateur pour le Danemark a indiqué que son gouvernement n'était pas en mesure d'appuyer le projet dans sa conception actuelle. Le Conseil a aussi approuvé neuf propositions de dons.

Le Conseil s'est penché sur les activités prévues au titre des projets 2003-2004 (document EB 2003/78/R.38) et a accueilli avec satisfaction le récapitulatif de la réserve de projets indiquant les corrélations avec le Cadre stratégique du FIDA. Il a également examiné le rapport de situation sur le Programme de coopération élargi FIDA/ONG (document EB 2003/78/R.39).

Suite à une requête formulée à sa dernière session, le Conseil a examiné la répartition géographique du personnel du FIDA (documents EB 2003/78/R.40 et EB 2003/78/INF.6). Pendant les délibérations, les Administrateurs ont pris note de l'assurance donnée par la direction que tout était fait pour recruter les meilleurs candidats possibles dans l'optique de parvenir à un équilibre équitable entre les sexes et sur le plan géographique. À cet égard, les Administrateurs ont invité instamment la direction à poursuivre et à renforcer ces efforts.

Le Conseil d'administration a autorisé la négociation et le parachèvement d'un accord de coopération avec l'Association des anciens fonctionnaires de la FAO et d'autres organisations des Nations Unies (document EB 2003/78/R.41). Il a ensuite élu M. Dunnzlaff d'Allemagne et M. Harbi du Soudan pour représenter le Conseil des gouverneurs du Fonds au Comité des pensions du



personnel du FIDA (document EB 2003/78/R.42) en qualité respectivement de premier et deuxième membre suppléant.

Le Conseil a réservé bon accueil au compte rendu oral du Vice-Président sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de transformation stratégique du Fonds et sur les récentes étapes franchies ainsi qu'au rapport sur l'avancement des travaux en cours dans les bâtiments du siège du FIDA.

Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion sur le site web public du FIDA des documents dont il a été saisi à la présente session.

Le Conseil a pris note que M. Klemens van de Sand, Président adjoint du Département gestion des programmes, quitterait le Fonds en août prochain après six ans de services pendant lesquels il a fait preuve d'un grand dévouement. Il serait trop long d'évoquer ici tout ce qu'il a accompli pendant ces années. Je tiens toutefois à exprimer à nouveau ma gratitude personnelle pour le sérieux qui a caractérisé son travail et la fermeté de son engagement à aider les pauvres à améliorer leur existence.

Les Administrateurs ont également rendu hommage à M. van de Sand pour ses nombreuses contributions au renforcement des programmes du FIDA et lui ont souhaité plein succès dans ses entreprises futures. M. van de Sand a aussi remercié ses collègues et amis du Conseil pour la collaboration qui lui a été apportée alors qu'il avait la lourde tâche de tenir les rênes du département. Il a également rappelé aux membres du Conseil que le FIDA avait montré qu'il pouvait faire encore plus et qu'il ne manquerait pas de le faire pourvu que les Administrateurs parviennent à convaincre leurs gouvernements d'utiliser pleinement le potentiel de cette grande institution.

Avant de clore cette session, je voudrais dire au revoir à l'Administrateur pour le Danemark, M. Jorgen Maersk-Pedersen. Je suis certain de parler au nom de tous ceux qui sont présents ici en remerciant M. Maersk-Pedersen de la contribution toujours avisée et constructive qu'il a apportée aux délibérations de ce Conseil d'administration. À titre personnel, j'ai particulièrement apprécié l'esprit de coopération et le vif intérêt qu'il a manifesté à l'égard de toutes les questions concernant le FIDA. Nous lui souhaitons sincèrement le plus grand succès dans toutes ses entreprises futures.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons traité de questions très diverses au cours de ces deux jours et je tiens à vous exprimer ma gratitude pour tout le travail accompli à la présente session. Je souhaite à chacun de vous un agréable été et un bon voyage de retour.